

République française

Département du Gers

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA ROMIEU
Délibération 2026_051**

L'an deux mille vingt-six et le sept septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de LA ROMIEU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil, rue du puits, sous la présidence de Monsieur Thierry CAMBOURNAC, Maire.

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 30/08/2026

Date d'affichage : 30/08/2026

PRESENTS : CAMBOURNAC Thierry, CASTAING Laurence, LAMARQUE Hervé, GASNIER Marie-José, COUPEY Jean, JACQUES Dominique, GUCKER-MAILLARD Agnès, RIVET Ingrid, CASTAY Lionel, DELOUS Fabrice, LABADIE Paul, MAUREL Vanessa, BEYRIES DELANNOY Margaux.

EXCUSÉS : MIJNSBERGEN – LACOME -

PROCURATION : néant

Secrétaire de séance : LABADIE Paul

OBJET : Désignation d'un(e) délégué(e) suppléante au syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable (SIAEP) du Lectourois suite à démission

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les dispositions relatives à la désignation des délégués des communes au sein des syndicats intercommunaux ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2026-004 en date du 20/03/2026 portant désignation des représentants de la commune de La Romieu au sein du SIAEP du Lectourois ;

Considérant la démission de Mme DURANT Christine, conseillère municipale, de son mandat de conseillère municipale et, par conséquent, de ses fonctions de suppléante au sein du SIAEP du Lectourois ;

Considérant qu'il convient de procéder à son remplacement afin d'assurer la représentation de la commune au sein de cet établissement ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DÉSIGNE Mme BEYRIES DELANNOY Margaux en qualité de suppléante de la commune de La Romieu au sein du SIAEP du Lectourois, en remplacement de Mme DURANT Christine ;**



- **AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Certifiée et rendue exécutoire après publication et envoi à la Sous-préfecture le 11/09/2026.

Le Maire,

Thierry CAMBOURNAC



[Handwritten signature]

